



chauffagiste gros doute des compétence

Par **malnoir**, le **27/04/2026** à **20:45**

Bonjour,

Au début d'année, j'ai fait appel à un service d'entretien pour ma chaudière gaz. Le professionnel a effectué le nettoyage du brûleur.

En revanche, concernant le nettoyage du corps de chauffe — qui consiste à retirer les turbulateurs de leur logement, les nettoyer un par un, passer un goupillon dans les tubulures puis aspirer l'ensemble, conformément aux préconisations du fabricant — cette opération, qui était réalisée auparavant, n'a pas été effectuée.

J'ai également signalé au professionnel qu'il fallait procéder au nettoyage de la cheminée. Celui-ci m'a indiqué que cela n'était pas nécessaire. J'ai alors demandé des explications au responsable, qui m'a affirmé que mon installation était en réalité une ventouse et que, selon le DTU, elle respectait la réglementation. Or, lors d'une visite ultérieure à mon domicile, en présence du responsable, son employé l'a contredit en répondant clairement « non » puis en précisant qu'il s'agissait bien d'un conduit, ce qui implique donc un ramonage.

Par ailleurs, lorsque le responsable a consulté l'historique des entretiens, il a lui-même

constaté qu'il était mentionné un ramonage du conduit de la chaudière gaz ainsi que de mon insert. Il s'est simplement contenté de souligner la présence de l'insert, sans revenir sur le fait que le conduit de la chaudière gaz avait bien été ramoné auparavant.

J'ai également fait appel à cette entreprise pour un problème d'eau chaude. Ils ont procédé au remplacement du thermostat, avec devis préalable pour cette intervention. Rien à signaler sur ce point.

Par la suite, leur diagnostic a été que le corps de chauffe était entartré. Ils ont donc procédé à un détartrage, sans devis préalable. Le professionnel a réalisé l'intervention pendant environ 1h30 à 2h maximum, à l'aide d'une pompe et d'un produit acide.

Il a ensuite arrêté l'opération pour installer un compresseur, afin de démontrer selon lui que la chaudière était trop entartrée et de me convaincre de procéder à son remplacement.

Or, après m'être renseigné au préalable, j'ai constaté qu'un détartrage complet d'une chaudière fortement entartrée nécessite généralement au minimum quatre heures, selon l'état de l'installation.

Au vu de ces éléments, j'ai finalement procédé moi-même au détartrage de la chaudière, estimant que l'intervention n'avait pas été réellement menée à son terme.

Compte tenu de l'ensemble de ces incohérences, je nourris de sérieux doutes quant à leur compétence pour l'entretien de la chaudière. Je m'interroge également sur le fait que certaines tâches n'aient pas été menées jusqu'à leur terme, dans le but éventuel de m'inciter à acheter une nouvelle chaudière.